# **AVIS A MANIFESTAION D’INTERET**

# 

**SELECTION D’UN CONSULTANT CHARGE DE L’EVALUATION EXTERNE DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES COMMUNAUTES LOCALES DE LUKI ET MAI NDOMBE EN RDC**

**Source de financement** : UNION EUROPEENNE

**N° d'Avis à Manifestations d'Intérêt** : AMI N°002/WWF-RDC/FY22/404-495

**Date de publication** : 02/04/2022

**Objet**  : sélection d’un Consultant pour l’évaluation externe du Projet. PRRCCCL Luki et Maï-Ndombe

**1. CONTEXTE GENERAL ET MOTIVATION**

1 Introduction

En 2018, le World Wildlife Fund (WWF/RDC) avec son partenaire L’Ecole Régionale Postuniversitaire d’Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) ont lancé conjointement un projet de 39 mois et 3 jours intitulé ‘’ Projet de Renforcement de la Résilience au changement climatique des Communautés locales de Luki et Mai-Ndombe ‘’ en RDC sous financement de l’Union Européenne.

L'objectif principal du projet est de contribuer à augmenter la résilience climatique des communautés vulnérable de la RBL et Maindombe tout en renforçant l’atteinte de leur objectif de développement durable lié au plan d’adaptation et de contribution déterminé au plan national.

Le projet devrait capitaliser et pérenniser les acquis des précédentes actions dans la zone du projet tout en misant sur l’appropriation, l’auto-gérance et la gouvernance des ressources naturelles autour du bloc forestier de la Reserve de Biosphère de Luki , en consolidation et de bâtir sur les atouts des atouts précédemment acquis renforcer le rôle de pôle d’excellence et de formation sur des cas concrets pratiques, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, par le biais de la mise en défens, régénération naturelle, et exploitation durable d’une forêt précédemment régénérée dans la région ( foret de Manzonzi) autour de la RBL.

Le programme visait à atteindre les résultats concrets suivants :

1. La mise en œuvre effective des activités d’adaptation, mitigation et de développement durables assurées par un système de décision participatif des communautés vulnérables ,

2. Les bénéfices sociaux et environnementaux promus et intégrés au niveau national pour une orientation des plans et politique relatives (adaptation et mitigation),

3. Une meilleure compréhension des conditions, fonctions et bénéfices associés des approches écosystémiques et de solutions basées sur le Service environnementaux mise en œuvre disponible au site de la RBL,

4. La Reserve de Biosphère de Luki démontre une évolution vers la durabilité dans son existence et fonctionnalité dans la préservation de sa biodiversité.

|  |  |
| --- | --- |
| **Information sur le projet** ***Tableau 1 : Information générale*** | |
| Intitulé de l’action | Projet de renforcement de la résilience au changement climatique des communautés locales de Luki et Mai-Ndombe en RDC |
| Localisation de l’action | Province du Kongo Central et Maindombe en République Démocratique du Congo » |
| Numéros de référence de l’action | ENV/2018/404-495 |
| Exécutant de programme | WWF RDC, |
| Durée du projet | Du 29/12/2018 au 31/03/2022 |
| Période à évaluer | Du 29/12/2018 au 31/03/2022 |
| Sites potentiels à visiter | Kongo Central, dans et les zones autour de la Réserve de Biosphère de Luki |
| Sources de financement | Union Européenne |
| Budget total de l’action (pour la période à évaluer) | 1.700.000 Euro |
| Noms du partenaire de mise en œuvre (le cas échéant) | ERAIFT |

* 1. **Résumé du projet**

L'objectif global du projet est de contribuer à augmenter la résilience au changement climatique des communautés vulnérables de la RBL et Maindombe tout en appuyant l’atteinte des objectifs de développement durable des communautés lie au plan d’adaptation et de contribution déterminé au plan national.

Le projet a contribué à la mise en œuvre des plans d’adaptation et mitigation basés sur l’approche écosystémique élaboré localement sur base des informations accessible et de système des décisions participatifs.

Le projet a également soutenu la capitalisation et documentation des acquis et résultats du projet par les biais d’un programme d’appuis a la recherche scientifique et la mise à disposition d’une bibliothèque au niveau de la réserve, principalement orientés vers les approches de résilience des communautés au changement climatique.

***Tableau 2 : Résumé de l’action***

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’action: | **Projet de Renforcement de la Résilience au changement climatique des Communautés locales de Luki et Mai-Ndombe** |
| Localisation(s) de l’action: | Province du Kongo Central et Mai Ndombe en République Démocratique du Congo » |
| Durée totale de l’action (mois): | 39 Mois |
| Contribution de l’UE demandée (montant) | 1 700 000 Euro |
| Contribution de l’UE demandée en pourcentage du montant total des coûts éligibles de l’action (à titre indicatif) [[1]](#footnote-1) | 100 % |
| Budget indicatif total | 1 700 000 Euro |
| Objectifs de l’action | **Objectif global**  Contribuer à augmenter la résilience climatique des communautés vulnérable de la RBL et Maindombe tout en renforçant l’atteinte de leur objectif de développement durable lié au plan d’adaptation et de contribution déterminé au plan national  **Objectif(s) spécifique**  Contribuer à la mise en œuvre des plans d’adaptation et mitigation basé sur l’approche écosystémique élaborés localement sur base des infos plus accessible et de système des décisions participatif |
| Groupe(s) cible(s)[[2]](#footnote-2) | Les communautés locales vivants autours de la réserve de Luki et dans la Province de Maindombe, |
| Bénéficiaires finaux[[3]](#footnote-3) | Les communautés locales de la Zone de Manzonzi au Kongo central et du Plateaux dans la province de Mai-Ndombe |
| Résultats escomptés | **Résultat 1.**  La mise en œuvre effective des activités d’adaptation, mitigation et de développement durables sont assurées par un système de décision participatif des communautés vulnérables  **Résultat 2** : Les bénéficies sociaux et environnementaux sont promus et intégrés au niveau national pour une orientation des plans et politique relatives (adaptation et mitigation)  **Résultat 3** :  Une meilleure compréhension des conditions, fonctions et bénéfices associés des approches écosystémiques et de solutions basées sur le Service environnementaux et leur mise en œuvre est disponible au site de la Reserve de Biosphère de Luki  **Résultat 4** : La Reserve de Biosphère de Luki a démontré une évolution vers la durabilité dans son existence et fonctionnalité dans la préservation de sa biodiversité |
| Principales activités | **Résultat 1 : La mise en œuvre effective des activités d’adaptation, mitigation et de développement durables sont assurées par un système de décision participatif**  **Activités :**   * 1. Activité préalable avec les communautés vivant autour de la Biosphère de Luki sur la mise en défens et l’exploitation :   2. Appuyer les communautés dans l’élaboration du plan d’exploitation des forêts régénérées   3. Suivi de terrain des sites de sélectionnés pour lamise en défens et de plan d’exploitation des forêts régénérées,   4. Suivi de taux de carbone fixé de mise en défens   5. Encadrement de la dynamique communautaire autour des activités agricoles et capitalisation   6. Jeter les bases nécessaires afin que les communautés poursuivent l’aménagement au-delà de 2021 ;   **Résultat 2 : Les bénéficies sociaux et environnementaux sont promus et intégrés au niveau national pour une orientation des plans et politique relatives (adaptation et mitigation)**  ***Activités***   * 1. Réflexion et production d’une synthèse sur le potentiel d’extension & extrapolation mise à échelle des mises en défens, régénération et exploitation des forêts régénérés ;   2.2. Simulation des avantages comparatifs, et bénéfices du système de mis en défens & régénération et exploitation des forêts régénérés sur le plan social, financier, environnemental (émissions GES) sur une surface à l’échelle soit de 100 000 à 1000 000 ha,   * 1. Réplication du système de régénération, mis en défens et exploitations des forêts régénérés   **Résultat 3 : Une meilleure compréhension des conditions, fonctions et bénéfices associés des approches écosystémiques et de solutions basées sur le Service environnementaux et leur mise en œuvre est disponible au site de la Reserve de Biosphère de Luki**  ***Activités :***  3.1. Formation et encadrement des agents ERAIFT, étudiants et communautés   * 1. Capitalisation de la recherche à Luki ,   **Résultat 4 : La Reserve de Biosphère de Luki a démontré une évolution vers la durabilité dans son existence et fonctionnalité dans la préservation de sa biodiversité**  ***Activités***   * 1. Renforcement de la gestion de la Reserve :   2. Promotion des activités d’autonomisation de la réserve : |

# **L’Evaluation**

# **Objectif de l'évaluation**

Le projet débuté en janvier 2019 et a pris fin le 30 mars 2022, soit 39 mois et 3 jours de mise en œuvre .. Cette évaluation de fin de projet porte sur l'ensemble de la période de mise en œuvre.

L'évaluation est tournée vers l'avenir et saisira efficacement les leçons apprises et fournira des informations sur la nature, l'étendue et, si possible, l'impact potentiel et la durabilité du projet. L’évaluation évaluera la conception du projet, sa portée, l'état de la mise en œuvre et la capacité à atteindre les objectifs du projet. Il rassemblera et analysera les leçons apprises, les défis rencontrés et les meilleures pratiques obtenues au cours de la mise en œuvre qui éclaireront la stratégie de programmation dans le secteur de la résilience au changement climatique par le biais de la mise en défends et/ou de foret régénérée.

L'accent mis sur l'apprentissage des leçons aborde la question de la compréhension de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné comme guide pour la planification future ou des projets similaires. Il évaluera la performance du projet par rapport aux résultats prévus. L'évaluation évaluera les indications préliminaires de l'impact potentiel et de la durabilité des résultats, y compris la contribution au renforcement des capacités et à la réalisation des objectifs de développement durable identifiés par les communautés par le biais des Comités Locaux de Développement (CLD). Les résultats de l'évaluation tireront des leçons qui informeront les principales parties prenantes de cette évaluation qui sont le gouvernement de la RDC - à travers le WWF, l’ERAIFT et l’UE. L'évaluation générera des connaissances sur la mise en œuvre du projet de mécanisme de mitigation ou la résilience au changement climatique par les différents partenaires de mise en œuvre en collaboration avec le WWF et le gouvernement de la RDC et réfléchira aux défis ; leçons apprises et proposer des recommandations concrètes pour la programmation future ou l’adoption dans l’agenda du ministère de l’environnement.

# **Portée et orientation de l'évaluation**

### Portée

L'appui à l'évaluation de fin de projet PRRCCC permettra d'évaluer l'efficacité de la stratégie de mise en œuvre et les résultats. Cela comprendra les modalités de mise en œuvre, le partenariat entre le WWF et l’ERAIFT, la participation des bénéficiaires et communautés, la réplication et la durabilité du programme.

L'évaluation comprendra un examen de la conception du projet et des hypothèses formulées au début du processus de développement du projet. Gestion de projet, y compris les stratégies de mise en œuvre ; les activités du projet ; Il évaluera dans quelle mesure les résultats du projet ont été atteints, les partenariats établis, les capacités renforcées et les questions transversales d'intégration du genre ainsi que des pratiques agricoles améliorées ; Il évaluera également si la stratégie de mise en œuvre du projet a été optimale et recommandera des domaines d'amélioration et d'apprentissage. Afin d'atteindre ces objectifs ; l’évaluation se concentrera sur les domaines du ci-dessous.

### Les questions d'évaluation

Les questions clés suivantes guideront l'évaluation de fin de projet :

1. Pertinence - (Conception d'accès et orientation du projet)

* Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs généraux ?
* Quels et quels progrès ont été réalisés vers la réalisation des produits et résultats globaux du projet d'appui à la résilience au changement climatique des communautés autours de la réserve de Luki et Maindombe (y compris les facteurs contributifs et les contraintes) ?
* Dans quelle mesure les résultats (impacts, résultats et produits) ont-ils été atteints ?
* Les intrants et les stratégies ont-ils été identifiés et, dans la mesure où ils étaient réalistes, appropriés et adéquats pour atteindre les résultats ?
* Le projet était-il pertinent par rapport aux besoins identifiés ?

ii). Efficacité - (Description des processus de gestion et leur pertinence pour soutenir la prestation)

* Le projet a-t-il été efficace pour fournir les résultats souhaités/prévus ?
* Quelle a été l'efficacité des stratégies et des outils utilisés dans la mise en œuvre du projet ?
* Dans quelle mesure le projet a-t-il été efficace pour répondre aux besoins des bénéficiaires et quels résultats ont été obtenus ?
* Quelles sont les futures stratégies d'intervention et les enjeux ?

iii). Efficience - (de la mise en œuvre du projet)

* Le processus d'obtention des résultats a-t-il été efficient  ? Plus précisément, les résultats réels ou attendus (produits et effets) justifient-ils les coûts encourus ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ? - Quels facteurs ont contribué à l'efficacité de la mise en œuvre ?
* Les activités du projet se chevauchent-elles et font-elles double emploi avec d'autres interventions similaires (financées au niveau national et/ou par d'autres donateurs ? Existe-t-il des moyens plus efficaces d'obtenir des résultats plus nombreux et de meilleure qualité (produits et résultats) avec les intrants disponibles ? - Une approche différente aurait-elle pu produire de meilleurs résultats ?
* Comment s'est déroulée la collaboration du projet avec l’ERAIFT, les institutions nationales, les partenaires au développement (communautés) ?
* Quelle a été l'efficacité des structures de gestion et de responsabilisation du projet ?
* Comment les processus et procédures de gestion financière du projet ont-ils affecté la mise en œuvre du projet ?
* Quelles sont les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du processus de mise en œuvre du projet de résilience au changement climatique selon l’approche d’intervention du projet ?

iv). Durabilité

* Dans quelle mesure les avantages du projet sont-ils susceptibles d'être maintenus après l'achèvement de ce projet ?
* Quelle est la probabilité de poursuite et de durabilité des résultats et avantages du projet après l'achèvement du projet ?
* Quelle a été l'efficacité des stratégies de sortie et des approches pour éliminer progressivement l'assistance fournie par le projet, y compris les facteurs contributifs et les contraintes
* Quels sont les facteurs clés qui nécessiteront une attention afin d'améliorer les perspectives de durabilité des résultats du projet et le potentiel de réplication de l'approche ?
* Comment les capacités ont-elles été renforcées au niveau individuel et organisationnel (y compris les facteurs contributifs et les contraintes) ?
* Décrire les principaux enseignements qui en sont ressortis
* Quelles sont les recommandations pour un soutien similaire à l'avenir ? (NB : Les recommandations doivent fournir des propositions complètes d'interventions futures basées sur les résultats de l'évaluation actuelle).

# **Arrangements institutionnels**

L'évaluation sera gérée par le consultant en collaboration avec un comité d'examen composé de représentants des agences d'exécution dont le WWF et l’ERAIFT. L’Officier MRV et le Coordinateur de Suivi et Evaluation de WWF seront les points focaux du WWF et le chef de projet PRRCCC de WWF sera le principal interlocuteur au sein du programme.

# **Méthodologie d'évaluation :**

Le soutien à l'évaluation de fin de projet PRRCCC sera effectué conformément aux normes d'évaluation de WWF et ainsi qu'aux principes et directives d'évaluation de l'OCDE/DAC [[4]](#footnote-4). Il s'agit d'une évaluation sommative impliquant des méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer le soutien à la mise en œuvre et à la performance de WWF et pour faire des recommandations pour le probable prochain cycle de programmation ou à des projets similaires.

# **Collecte de données**

Le soutien à l'évaluation de fin de projet PRRCCC sera effectué grâce à une large participation de toutes les parties prenantes concernées, y compris ERAIFT, ainsi que les partenaires de développement qui sont les CLDs, mais aussi les membres des communautés. Les visites sur le terrain de sites de projet sélectionnés ; et des séances d'information et de débriefing avec le WWF, ERAIFT et ainsi qu'avec les membres de CLDs dans la zone du projet sont envisagées. Les données collectées doivent être désagrégées (par sexe, âge, lieux et thématiques), dans la mesure du possible.

Afin d'utiliser les sources/informations existantes et d'éviter les doubles emplois, les données seront principalement collectées à partir de diverses sources d'information par le biais d'un examen documentaire qui comprendra l'examen documentaire complet et l'analyse des documents, informations, données/statistiques pertinents et la triangulation de différentes études existantes. Des données seront également collectées auprès des informateurs clés des parties prenantes par le biais des entretiens soit semi structurés, d’entretiens, de discussions, de processus consultatifs et d'observations lors de missions sur le terrain. Cette phase sera composée de :

1. Examen et analyse des documents pertinents, y compris les documents et rapports programmatiques du projet PRRCCC de WWF et ERAIFT, les études et rapports de recherche récents, les rapports de développement et sociaux (voir la liste de CLDs et leurs plans de de développement à fournir)
2. Analyse critique des données disponibles en ce qui concerne les documents d'orientation nationaux ainsi que les contributions prévues de WWF.

# **Documents de base pour l'examen documentaire**

L'appui à l'évaluation de fin de projet PRRCCC prendra connaissance des rapports annuels du projet, les documents de recherches faites sur le changement climatique dans la région ainsi que d'autres évaluations/rapports d'agence pour déterminer l'efficacité de la prestation en tant qu’une modalité pour soutenir la réalisation des priorités du projet.

# **Plan d’implémentation de l’évaluation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Activité | Livrable | Temps alloué |
| Conception, méthodologie et plan de travail détaillé de l'évaluation | Rapport initial | 2 jours |
| Réunion de lancement Briefing initial |
| Examen des documents et consultations des parties prenantes | Brouillon | 20 jours |
| Visites sur le terrain et collecte de données |
| Analyse des données, débriefing et présentation du projet  Évaluation  Reportage |
| Atelier de Validation |
| Finalisation du rapport d'évaluation incorporant les ajouts et les commentaires fournis par toutes les parties prenantes et soumission au WWF | Rapport d'évaluation final | 3 jours |

# **Livrables attendus :**

Les livrables suivants sont attendus.

1. **Rapport initial** : l'évaluateur préparera un rapport initial qui détaille la compréhension de l'évaluation par les évaluateurs et la manière dont les questions d'évaluation seront traitées. Il s'agit de s'assurer que l'évaluateur et les parties prenantes (le WWF et l’ERAIFT) ont une compréhension commune de l'évaluation.

Le rapport initial comprendra la matrice d'évaluation résumant la conception de l'évaluation, la méthodologie, les questions d'évaluation, les sources de données et l'outil d'analyse de collecte pour chaque source de données et la mesure par laquelle chaque question sera évaluée. Le rapport comprendra la portée des travaux, le plan de travail, le calendrier, l'analyse 4 à 5 jours après le début du processus d'évaluation. Le rapport initial doit inclure une proposition de calendrier des tâches ; activités et livrables, avec des responsabilités claires pour chaque tâche ou produit. Le rapport initial sera discuté et convenu avec le WWF.

1. **Projet de rapport d'évaluation** (40 à 50 pages, annexes inclues) - L'évaluateur préparera un projet de rapport d'évaluation PRRCCC, en tenant compte du format proposé du rapport (voir annexe 1 : structure du rapport) et de la liste de contrôle utilisée pour l'évaluation du rapport d'évaluation et le rapport sera soumis à l'examen et aux commentaires du WWF. Le WWF le distribuera aux membres des parties prenantes pour examen et commentaires. Les commentaires des parties prenantes seront fournis dans les 7 jours suivant la réception du projet de rapport. Le rapport sera examiné pour s'assurer que l'évaluation répond aux critères de qualité requis. Le rapport sera produit en Français à Kinshasa. Le rapport devrait fournir des options de stratégie ainsi que des recommandations.

Le WWF avec son partenaire l’ERAIFT sont chargés d'organiser en temps voulu une réunion du Comité de pilotage pour l'examen et la validation du rapport d'évaluation. Les parties prenantes (WWF et ERAIFT) fourniront des commentaires dans le délai imparti par les termes de référence. L'unité de programme et les principales parties prenantes de l'évaluation doivent examiner le projet de rapport d'évaluation pour s'assurer que l'évaluation répond aux critères de qualité requis.

1. **Le rapport final**

Il inclura les commentaires des parties prenantes et sera soumis dans les 10 jours après leur feedback .sera soumis dans les 10 jours après réception des commentaires et inclura les commentaires des parties prenantes du programme.

# **Lieu de la mission**

Le lieu d'affectation du travail est la réserve de Luki, au Kongo central. Cependant, le consultant peut être amené à se déplacer sur les sites du projet en dehors dans les communautés et villages autour de Luki.

# **Budget et modalités de paiements**

Le budget de la consultance couvre le frais d’honoraire du consultant et les autres frais relatifs à l’évaluation.

Les honoraires de conseil seront payés sous forme de montant forfaitaire (tout compris les dépenses liées au conseil). Le prix du contrat sera fixe quelles que soient les modifications des éléments de coût.

# **4. Expertise et qualification requises**

L'évaluateur doit avoir l'expertise et les qualifications suivantes :

* + Au moins une maîtrise en gestion de ressources naturelles et ou changement climatique, développement international, économie / planification du développement
  + Vaste expertise, connaissances et expérience dans le domaine de l'évaluation des programmes de conservation et/ou en particulier sur le changement climatique.
  + Au moins 10 ans d'expérience de travail avec des organisations internationales et des donateurs ;
  + Expérience de la formulation, du suivi et de l'évaluation de programmes ;
  + Français courant. La connaissance pratique de l’anglais est un atout supplémentaire ; et
  + Excellentes compétences en communication écrite et verbale en Français. La maîtrise de l’anglais parlé sera un atout supplémentaire.

# **Modalités de gestion**

Le consultant sélectionné rendra compte au comité d'examen composé de deux représentants du WWF et d’un représentant de l’ERAIFT. Le chef d'unité de Suivi et Evaluation de WWF-RDC fournira des conseils techniques sur l'évaluation et veillera à ce que le processus d'évaluation soit indépendant et que la politique soit suivie.

# **Candidature pour l’évaluation**

# 

## 6.1. Calendrier du processus d'évaluation

L'évaluation durera environ 25 jours ouvrables (la date de début à définir, probable en mi-Avril 2022) .

Le consultant sélectionné recevra des informations pour préparer (avec le soutien du bureau de pays du WWF) un tableau avec les tâches, les échéanciers et les livrables, pour lesquels les consultants seront responsables et responsables, ainsi que ceux impliquant l’équipe de mise en service, indiquant pour chacun qui est responsable de sa réalisation.

## 6.2. Comment soumettre sa candidature

Les candidats doivent postuler en présentant les documents suivants :

* + 1. Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité suivant le présent TdR;
    2. CV personnel, indiquant toutes les expériences passées de projets similaires, ainsi que les coordonnées (email et numéro de téléphone) du Candidat et au moins trois (3) références professionnelles avec au moins 2 de représentants des organisations ayant déjà reçus vos services) ;
    3. Brève description des raisons pour lesquelles la personne se considère comme la plus appropriée pour la mission, et une méthodologie, le cas échéant, sur la manière dont elle abordera et terminera la mission.
    4. Proposition financière indiquant le prix total du contrat tout compris, étayé par une ventilation des coûts.

Le dossier de candidature sera envoyé par email à  [**recruit-wwfdrc@wwfdrc.org**](mailto:recruit-wwfdrc@wwfdrc.org) avec copie à [**procurement@wwfdrc.org**](mailto:procurement@wwfdrc.org) avant le 17 avril 2022.

## **Les critères de sélection**

Les soumissions seront évaluées en tenant compte des critères d'évaluation comme indiqué ci-dessous :

L'offre sera évaluée en utilisant l'approche du meilleur rapport qualité-prix (méthode de notation combinée).

La proposition technique sera évaluée à 70% tandis que la proposition financière sera évaluée à 30%.

Ci-dessous la répartition de la proposition technique sur 100% qui sera portée à 70% :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critères | Poids | Max. Point |
| Technique |  |  |
| Expérience de la formulation, du suivi et de l'évaluation de programmes ; | 30% | 30 |
| Méthodologie de travail | 30% | 30 |
| Vaste expertise, connaissances et expérience dans le domaine de changement climatique, reforestation et développement communautaire ; | 20 % | 20 |
| Au moins une maîtrise en gestion de ressource naturelles, , développement international ou tout autre diplôme universitaire pertinent | 10 % | 10 |
| Au moins 10 ans d'expérience de travail avec des organisations internationales et des donateurs ; | 5% | 5 |
| Maîtrise de l'anglais et connaissance pratique de l'une des langues locale (e.x lingala) | 5% | 5 |
| LE TOTAL | 100% | 100 |

# **Annexe 1 : Structure du rapport d'évaluation de fin de projet PRRCCC**

1. **Page de titre**

* Titre du rapport
* Nom du programme ou du thème évalué, Pays du projet/ programme ou thème, Nom de l'organisation à laquelle le rapport est soumis
* Noms et affiliations des évaluateurs
* Date.

1. **Résumé**

Un document autonome de 1 à 3 pages.

Résumez les informations essentielles sur le sujet évalué, le but et les objectifs des méthodes d'évaluation du projet de renforcement de résilience aux changement climatiques des communautés appliquées et les principales limites, les constatations, conclusions et recommandations les plus importantes par ordre de priorité. (Maximum 5 pages)

1. **Table de Matières**
2. **Liste des acronymes**
3. **Rapport principal ; 35 pages maximum**
4. ***Introduction***

* (Contexte et priorités du projet, objectifs et méthodologie, brève description des résultats)
* Décrivez le projet/ programme /thème évalué. Cela inclut les problèmes auxquels les interventions s'attaquent ; les objectifs, les stratégies, la portée et le coût de l'intervention ; ses principales parties prenantes et leurs rôles dans la mise en œuvre de l'intervention.
* Résumez le but, les objectifs et les questions clés de l'Initiative stratégique de renforcement de résilience des communautés au changement climatique.
* Expliquer la justification de la sélection/non-sélection des critères d'évaluation.
* Décrivez la méthodologie employée pour effectuer l'évaluation de fin de projet PRRCCC et ses limites, le cas échéant.
* Précisez qui a participé à la réalisation de l'évaluation de fin de projet PRRCCC et quels étaient leurs rôles.
* Décrivez la structure du rapport d'évaluation de fin de projet PRRCCC.
* Une réflexion sur les principales conclusions qui prend en compte : (a) les résultats de l'examen documentaire de la documentation existante disponible, et (b) les entretiens menés avec toutes les catégories de parties prenantes
* Stratégie de partenariat et de collaboration entre le WWF et l’ERAIFT, CLDs ; et évaluation de l'efficience et de l'efficacité du projet PRRCCC en tant que cadre de partenariat

1. ***Défis majeurs***

1. ***Gestion financière PRRCCC***

1. ***Évaluation du processus de S&E***

1. ***Constatations et conclusions***

* Énoncez les conclusions sur la base des preuves tirées des informations recueillies. Évaluer dans quelle mesure la conception de l'intervention applique les principes de gestion axée sur les résultats et l'approche fondée sur les droits de l'homme et la prise en compte du genre. En fournissant une évaluation critique de la performance, analysez les liens entre les intrants, les activités, les extrants, les résultats et, si possible, l'impact. Dans la mesure du possible, mesurer l'atteinte des résultats en termes quantitatifs et qualitatifs. Analysez les facteurs qui ont affecté les performances ainsi que les effets imprévus, positifs et négatifs. Discuter des contributions relatives des parties prenantes à l'atteinte des résultats. Évaluer comment/si l'intervention a contribué à l'égalité des sexes et à la réalisation des droits humains.
* Les conclusions doivent être étayées par les constatations et être cohérentes avec les données recueillies. Ils doivent se rapporter aux objectifs du projet et fournir des réponses aux questions d'évaluation. Ils doivent également inclure une discussion sur les raisons des succès et des échecs, en particulier les contraintes et les facteurs favorables.

1. ***Recommandations et enseignements tirés***

* Sur la base des conclusions et en s'inspirant de l'expérience globale de l'évaluateur dans d'autres contextes, si possible, fournissez des leçons apprises qui peuvent également être applicables dans d'autres situations. Inclure les leçons positives et négatives.
* Formuler des recommandations pertinentes, spécifiques et réalistes basées sur les preuves recueillies, les conclusions tirées et les leçons apprises. Discutez de leurs implications anticipées. Consulter les principales parties prenantes lors de l'élaboration des recommandations.
* Énumérez les propositions d'action à entreprendre (à court et à long terme) par la ou les personnes, l'unité ou l'organisme responsable du suivi par ordre de priorité.

1. ***Annexes***

* Les annexes peuvent inclure les éléments suivants (maximum 10-15 pages) Joindre les termes de référence (évaluation de fin de projet PRRCCC).
* Listez les personnes interrogées, les sites visités.
* Liste des documents examinés (rapports, publications).
* Instruments de collecte de données (copies de questionnaire d’enquête, liste des questions informateur clés, photo, etc).

Le rapport d'évaluation du projet doit être élaboré conformément aux « Normes d'évaluation dans du secteur de conservation de la nature en particulier sur le changement climatique », et aux « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG. L'analyse doit inclure une discussion appropriée des contributions relatives des parties prenantes aux résultats. Il examinera les objectifs de l'évaluation en termes de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité des résultats, ainsi que les questions clés de conception, d'orientation et d'avantage comparatif.

# **Annexe 2 : Exemple de matrice d'évaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  | |  |
| |  | | --- | | Critères d'évaluation pertinents | | Clé  Des questions | |  | | --- | | Spécifique  Sous-questions | | Données  Sources | |  | | --- | | Collecte de données  Méthodes /  Outils | | |  | | --- | | Indicateurs/  Succès  Standard | | Méthodes pour  L'analyse des données |
|  |  |  |

# ***Annexe 3 : Cadre Logique du projet***

1. Le cas échéant, ajouter un % du total des coûts acceptés. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les « groupes cibles » sont les groupes/entités qui bénéficieront directement de l’action au niveau de l’objectif de l’action. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les « bénéficiaires finaux » sont ceux qui bénéficieront de l’action à long terme au niveau de la société ou du secteur au sens large. [↑](#footnote-ref-3)
4. https://www.oecd.org/dac/evaluation/qualitystandards.pdf [↑](#footnote-ref-4)